

FORMATION RUPTURES CONVENTIONNELLES | 1JOUR

La rupture conventionnelle, qu'elle soit individuelle ou collective, permet de mettre fin au(x) contrat(s) de travail dans des conditions – par définition – acceptables pour les 2 parties. Les règles de ce protocole sont strictes et tout manquement pourrait se retourner contre l'employeur.

Dans cette journée, vous apprendrez à connaître et respecter les règles des ruptures conventionnelles encadrées par les articles L1237-11 à L1237-16 du Code du Travail.

Organisation de la formation :

- ➔ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✔ Intra en visioconférence
- ➔ Inter en présentiel
- ➔ Inter en visioconférence

Code module : 420

Durée : 1 jour / 7 heures

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Public : Dirigeants, services RH

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le cadre légal de la rupture conventionnelle
- Connaître les droits et devoirs du salariés et de l'employeur

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange sous forme de réunion-discussion
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :

- Feuille de présence élargée par demie-journée

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- La notion de rupture conventionnelle

Les différentes caractéristiques de la rupture conventionnelle individuelle et les de la rupture conventionnelle collective

Les bonnes sources à connaître, textes de loi et références

Les conditions d'attribution des allocations chômage

2- La procédure de rupture conventionnelle

La procédure en cas de salarié protégé

La procédure générale

Le ou les entretiens

Les modalités de ruptures

Le droit de rétractation

L'homologation

L'assistance du salarié

L'assistance de l'employeur

3- L'accord collectif concernant la rupture conventionnelle collective

Le contenu de l'accord

La validation de l'accord

4- La convention de rupture

Le contenu

La remise au salarié

La rétractation

Validation de la convention

5- La situation du salarié au regard de la rupture conventionnelle

La situation du salarié durant la procédure

Les indemnités spécifiques

La fin du contrat